

The logo for Rte (Réseau de transport d'électricité) is displayed in a blue, stylized font. The letters 'R', 't', and 'e' are connected, with the 't' having a horizontal bar that extends to the left and under the 'R'.

Rte

Réseau de transport d'électricité

CONCERTATION

PROJET DE RECONSTRUCTION  
DE LA LIGNE À 400 000 VOLTS  
ENTRE AVELIN ET GAVRELLE

Commission Energie Economie

Réunion de Carvin du 23 novembre 2012



# La décision de RTE suite au débat public

**A l'issue du débat public**, en prenant en compte les positions exprimées, **RTE a décidé :**

- > de poursuivre l'élaboration du projet de façon concertée, et de recourir à un garant nommé par la Commission nationale du débat public pour veiller à la qualité de l'information et à la participation du public**
- > de mettre en œuvre les 13 engagements pris pendant le débat public**
- > la reconstruction en technique aérienne à 2 circuits de la ligne entre Avelin et Gavrelle**

# Le projet proposé par RTE

- > Construire une nouvelle ligne aérienne à 400 000 volts à double circuit entre les postes d'Avelin et Gavrelle pour répondre aux nouveaux flux électriques



- > Supprimer la ligne actuelle

# Les préoccupations exprimées

lors du débat public et des premières réunions de concertation de septembre 2012

- > **Raisons du projet** : interrogations sur le modèle énergétique actuel et futur, sur la justification du projet
- > **Lignes électriques et santé** : inquiétudes en matière d'impact des lignes électriques sur la santé, sur les connaissances en matière de champs électromagnétiques
- > **Insertion dans l'environnement** : volonté d'une préservation du cadre de vie et des paysages
- > **Monde agricole** : préoccupations concernant les impacts éventuels sur le bétail, l'emprise des pylônes sur les sols, l'impact du chantier sur les terres

# La concertation

**Volonté de RTE d'une élaboration concertée du projet associant la diversité des parties prenantes :**

- citoyens
- monde associatif
- acteurs socio-économiques
- collectivités locales concernées
- services de l'Etat

# Un dispositif à plusieurs niveaux pour être complémentaire et interactif

- **Susciter des propositions concrètes**

Mise en place de **commissions** représentatives, sur les points-clés soulevés lors du débat public et des réunions de concertation de septembre 2012 : *Energie-Economie / Paysage / Agriculture / Santé / Milieux naturels*



- **Echanger et rassembler les avis des citoyens**

Réunions publiques, permanences et/ou réunions en mairies, cartes T, courriers, adresse mail, site internet, journal du projet...



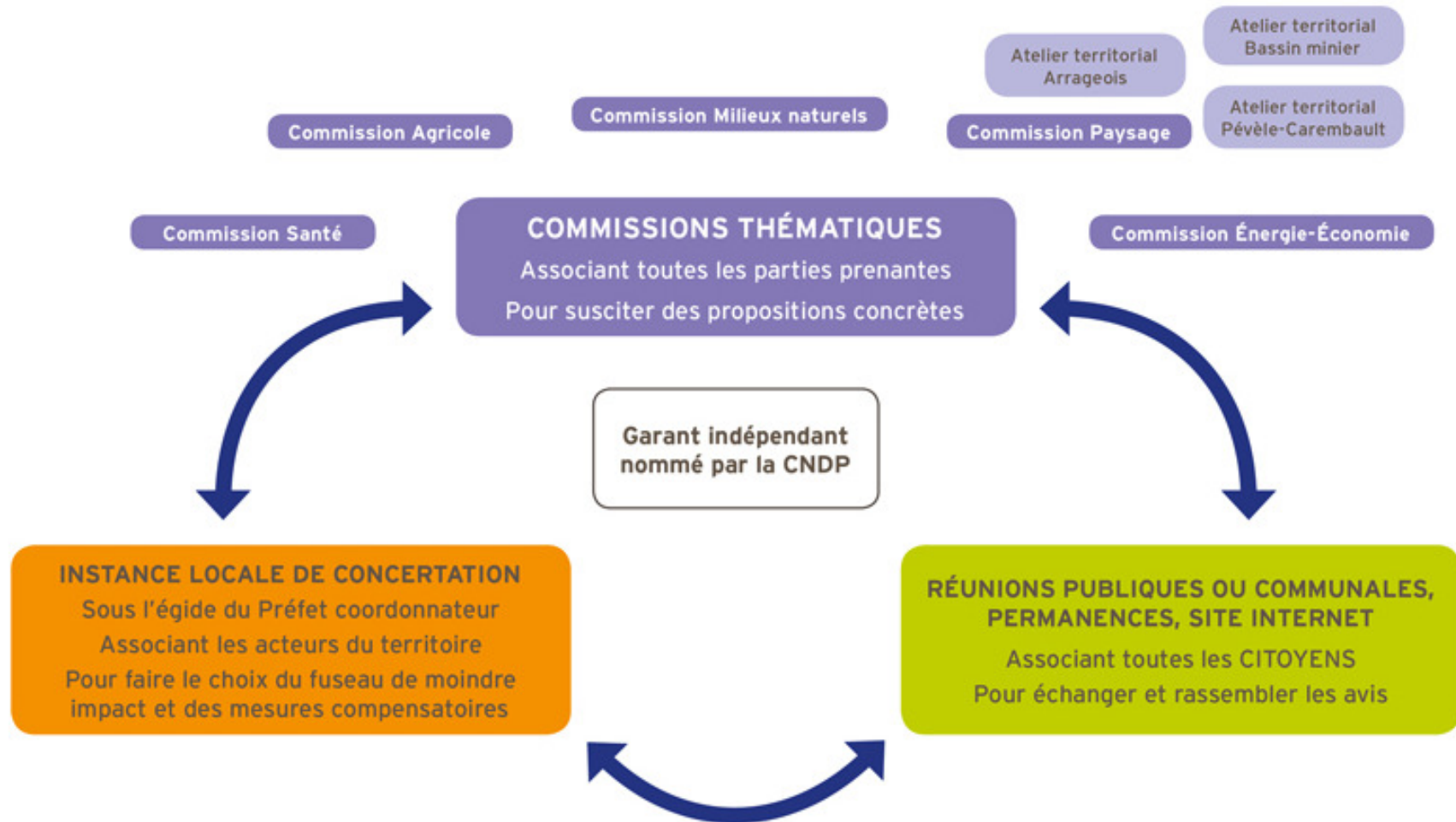
- **Délibérer au sein de l'Instance locale de concertation**

Instance décisionnelle sous l'égide du Préfet

# Les principes

- **Garantir la mise à disposition d'une information...**
  - complète, transparente et pédagogique
  - à chaque étape du projet (*comptes-rendus, bilan, études, réponses aux questions posées...*)
- **Veiller à la qualité de l'information et de la participation du public,**
  - nomination d'un **garant** par la CNDP

# Un dispositif à plusieurs niveaux pour être complémentaire et interactif





# Les grandes échéances

- **Novembre 2012** : Réunion plénière de l'Instance Locale de Concertation (ILC) pour valider l'aire d'étude
- **Novembre – Décembre 2012** : Réunions de lancement de toutes les **commissions** :
  - Energie-Economie / Paysages
  - Santé / Milieux naturels / Agricole
- **2013** : Poursuite des travaux en commissions
- **Avril 2013** : Réunion de l'ILC pour valider le fuseau de moindre impact
- **Octobre 2013** : Réunion de l'ILC pour valider les mesures compensatoires

---

# La feuille de route de la commission Energie-Economie

---



# Finalités de la commission

**Examiner les aspects suivants liés au projet :**

- > Ses enjeux énergétiques et économiques**
- > Son inscription dans le contexte du débat national sur la transition énergétique**
- > Son lien avec le futur mix énergétique et le développement des énergies renouvelables**
- > Les apports du projet au territoire (sécurité d'alimentation, capacité d'accueil, retombes économiques...)**

# Fonctionnement

## > Règles de travail

- > Informations, contributions, expertises, traçabilité
- > Lieu de partage des connaissances, de réflexion et d'élaboration collective, de proposition

## > Composition

- > Diversifiée : élus, associations, acteurs économiques, citoyens, services de l'Etat, collectivités territoriales

## > Conduite des travaux

- > Pilote, référent, garant, animateur

## > Mode de fonctionnement

- > Ses membres s'engagent à participer à chaque réunion ; ils peuvent néanmoins se faire remplacer ponctuellement